

Groupe Environnement - Ecologie

Compte-rendu du 1^{er} juillet 2024

Membres : Florian B, Michel B, Laurence B, Coco C, Pascal C, Bénédicte DR, Emily L, Jacques L, Baptiste P

Collectivité : Stéphane Lefebvre, Simon El Helou et Michaël Debled

Présents

Ordre du jour : présentation du projet de l'école de la Jaudette

Rappel : il s'agit d'aménager un réel écran végétal entre la cour de l'école et l'espace public.

La présentation du projet a permis d'échanger sur les différents aspects du projet et de s'accorder sur :

- **Installation d'un goutte-à-goutte temporaire** (d'environ 2 ans pour favoriser la prise de racine des plantations). L'idée de mettre des récupérateurs d'eau n'a pas été retenue car trop coûteuse en temps, en matériels et financièrement. De plus, l'arrosage étant prévu à moyen terme et non à long terme, cette solution n'est pas parue pertinente.
Le coût est estimé à 500€
- **Choix des végétaux** (cf plan détaillé) : il a été adapté et ajusté au fur et à mesure avec différents principes :
 - Garder le maximum de végétaux déjà présents
 - Installer des lierres pour avoir un écran visuel rapide
 - Introduire des végétaux peu gourmands en eau avec une variété à termes de taille, de volume, de couleur...
Arbustes de 40 à 60 cm (environ 260 trous) et 2 ou 3 arbres au niveau de l'entrée de l'école pour créer un espace ombragé.
Le coût estimé est de 3 000€ avec mise en place par les agents de la ville
- **Participation des enfants, des enseignants, des parents et des membres du Rucher Citoyen** : à clarifier avec la direction de l'école et l'association des parents d'élèves. Quel que soit l'engagement des différentes parties prenantes, il doit être défini pour faciliter la mise en œuvre du projet
Les enfants pourraient participer à la plantation des lierres plantés le long du grillage à l'intérieur de la cour.
- **Plantation en octobre – novembre suivant la météo**
Différentes étapes à prévoir en fonction des participations des enfants, parents...
- **Les élus valident le projet dans sa globalité.**

ETAPES SUIVANTES :**1) Définir qui fait quoi :**

- Des membres du groupe environnement vont rencontrer la directrice pour définir leur participation : combien de classes y participeront, combien d'enfants, sur quoi, combien de temps...
- Des membres du groupe environnement vont prendre rendez-vous avec l'association des parents d'élève dans cette même perspective : veulent-ils participer et comment ?
- Vérifier la faisabilité avec Michaël Debled

2) Préparation de la participation de l'école :

- Des membres du groupe pourraient présenter le projet aux enfants
- Organisation à définir en fonction des engagements de chaque partie prenante